

RÉSIDENCES PONT-ROUGE

ENSEMBLE DE QUATORZE LOGEMENTS INDIVIDUELS

Lancy - GE

Maître de l'ouvrage
Clients privés

Entreprise générale
Edifea SA
Chemin du Château-Bloch 11
1219 Le Lignon
Chef de projet:
Cédric Jahier

Architectes
group8
architecture & urban planning
Ch. Jacques-Ph. De-Sauvage 37
1219 Châtelaine

Ingénieurs civils
ab ingénieurs sa
Avenue de Cour 135
1007 Lausanne

Bureaux techniques
Sécurité:
Securitas SA
Avenue du Mail 22
1205 Genève
Chauffage-Ventilation:
SB Technique
Rue du Môle 38 bis
1220 Genève

Géomètre
MBC ingéo SA
Route de Troinex 33
1234 Vessy

Coordonnées
Chemin des Vignes 1
1213 Petit-Lancy

Conception 2010

Réalisation 2012 - 2014



HISTORIQUE / SITUATION

Des atouts cumulés. Longeant une forêt bordée par l'Aire, le terrain de 4'580 m² jouxte l'immense projet PAV (Praille-Acacias-Vernet), opportunité de développement unique pour le canton où une zone industrielle et artisanale se transformera dans les prochaines années en un nouveau centre urbain mixte, ouvert et convivial.

A priori contradictoires, les singularités de cette parcelle rendent le site attrayant à de nombreux égards. Située sur la commune de Lancy, cette belle surface bénéficie ainsi d'une situation à la lisière de

deux réalités géographiques: en rapport direct avec un quartier dense aux enjeux urbanistiques énormes et, dans le même temps, en lien étroit avec une nature paisible et préservée.

La morphologie très pentue du terrain (on compte près de quinze mètres de dénivelé entre le haut et le bas de la parcelle) et son ouverture vers le sud marquent fortement le rapport au grand paysage, au pied d'une zone urbaine en pleine mutation et avec d'impressionnants dégagements jusqu'au Salève.



PROGRAMME

“Faire avec”. Le potentiel offert par le droit foncier propre à la zone villas est défini par la surface de la parcelle. Tout le projet doit composer avec les contraintes légales et la topographie particulière du terrain. Mais alors que les possibilités semblent limitées, l’ensemble bâti tire un parti habile de l’existant, transformant chaque difficulté en atout.

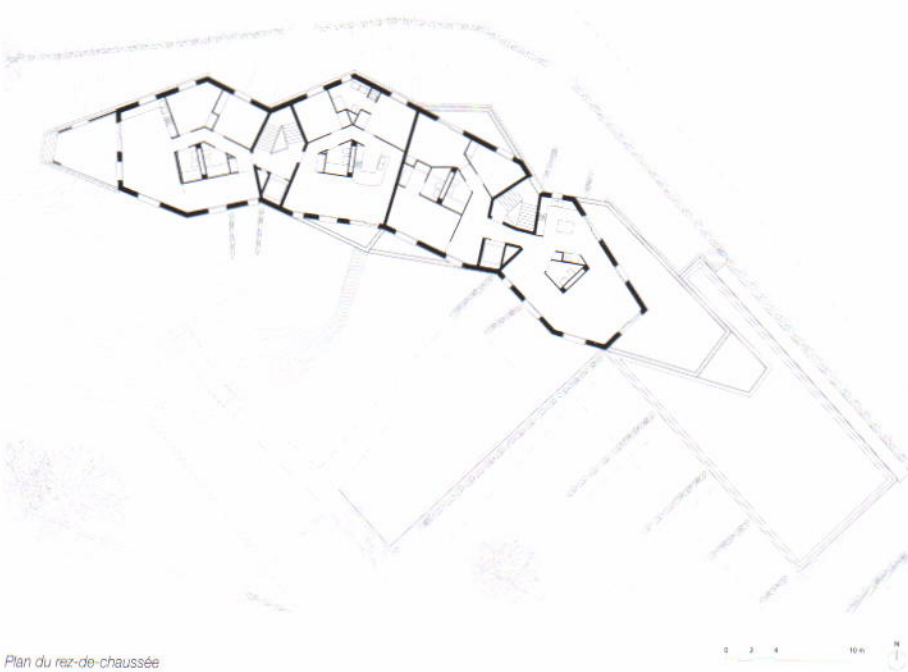
Les distances minimales aux limites de zones ordonnent une implantation en longueur au nord de la parcelle, imposant de construire dans un relief en forte déclivité. Les quatorze logements prévus sont très proches du réseau viaire. En simplex ou en duplex, variant de 100 à 190 m², ils s’inscrivent avec harmonie dans la pente et se retrouvent suffisamment éloignés des composants naturels du site -forêt et rivière- pour en préserver toutes les qualités.

Les caves des anciens bâtiments démolis ont été maintenues et le nouveau garage souterrain s’inscrit dans le terrain, sans rampe. Chaque unité d’habitation jouit d’un jardin privé, ce qui n’empêche pas la présence de larges espaces extérieurs collectifs.

PROJET

Une souplesse organique. Le projet ne résulte toutefois pas seulement d’une stricte application légale ou d’une simple volonté de profiter des éléments en place. La morphologie du volume et son expression entendent s’affirmer avec clarté, comme des réponses fortes aux questions posées par les spécificités paysagères et naturelles du site.

Épousant avec douceur les courbes du terrain, le plan fragmenté présente l’avantage de former un volume compact dont ni la masse générale, ni l’importante longueur ne sont perceptibles dans leur ensemble. L’effet “barre” rompu, le projet montre l’assemblage maîtrisé et compact d’habitations autonomes, en rupture avec les villas traditionnelles ou l’immeuble standard. Avec un traitement stylistique nettement marqué, le bâti en cascade offre encore un jeu intéressant de combinaisons pour les aménagements extérieurs, entre pleins et vides, entre espaces privatifs et zones communes.





L'expression clairement contemporaine de l'ensemble, les toitures plates végétalisées et le bardage en bois des façades achèvent de donner à la réalisation son identité singulière.

Celle-ci se distingue manifestement de la production habituelle qui caractérise la zone villas, en même temps qu'elle tend à se confondre avec une certaine retenue dans la nature environnante.

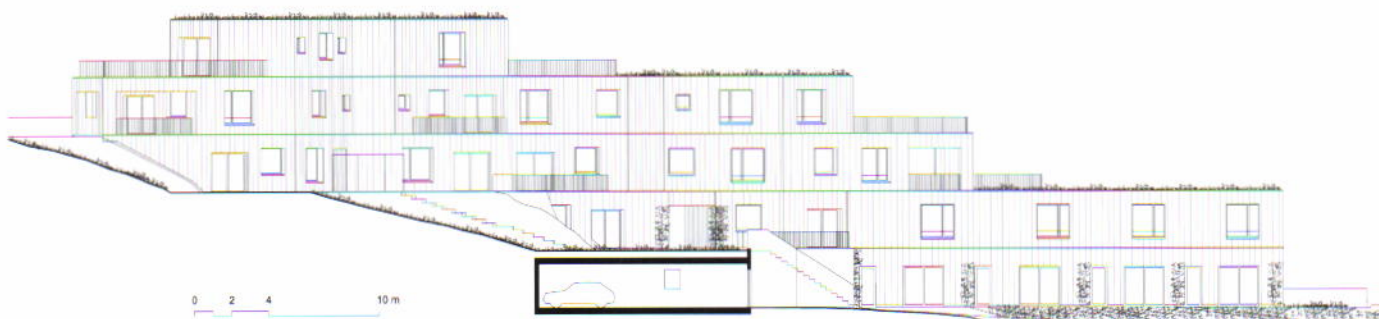
Sans compromis, le projet réussit le pari d'une insertion douce et élégante dans un périmètre hybride, à la fois proche de la forêt et de la ville.

Avec un gabarit maximal de trois niveaux, ses typologies traversantes et généreuses permettent à chaque logement de bénéficier des qualités de la villa individuelle, sans privatisation excessive des espaces et sans exclure la notion d'"ensemble" et ses atouts collectifs.



Coupe





Photos

Une construction "Minergie" qui trouve le ton juste ; une réalisation résolument adaptée à son environnement et à son époque.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain :	4'575 m ²
Surface brute de planchers :	1'633 m ²
Emprise au rez :	607 m ²
Volume SIA :	6'002 m ³
Nombre d'appartements :	14
Nombre de niveaux :	3

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolition
ORLLATI SA
1219 Aire

Travaux Spéciaux
Terrassement - Béton Armé
MARTI Construction SA
1217 Meyrin

Installation sanitaire
SCHNEIDER A. SA
1227 Carouge

Electricité
SALVISBERG Electricité SA
1203 Genève

Cuisines
TEK Cuisines SA
1227 Les Acacias

Ascenseur
TECHLIFT Sàrl
1905 Dorénaz

Chauffage-Ventilation
THERMEX SA
1214 Vernier

Etanchéité
GENOLET Toiture Concept SA
1227 Carouge

Plâtrerie - Peinture
MTB Multitrawaux Bâtiment SA
1203 Genève

Menuiseries extérieures
FAVOROL PAPAUX SA
1227 Les Acacias

Façades bardage
TSCHOPP Charpente Sàrl
1218 Le Grand-Saconnex

Stores
GRIESSER SA
1228 Plan-les-Ouates

Parquets
MULTINET Services SA
1213 Petit-Lancy

Sondes géothermiques
GEOTHERM SA
1782 Belfaux

Echafaudages
MIRACO Echafaudages Sàrl
1263 Crassier

Menuiseries intérieures
GARIN-DAVET & Cie SA
1245 Collonge-Bellerive

Serrurerie
Serrurerie 2000 SA
1252 Meinier

Carrelage
GATTO SA
1201 Genève

Chapes
MULTISOL Chapes SA
1227 Carouge

Aménagements extérieurs
BEP SA
1256 Troinex